



UNSA-Infos - Numéro 494 - 8 décembre 2009

<http://www.unsa.org/>

## Pour l'UNSA, le temps est toujours à l'action

Lors d'un discours-bilan prononcé le 1er décembre 2009 à la Seyne-sur-mer, le Président de la République assure que la France a non seulement gagné une bataille idéologique contre le libéralisme « anglo-saxon », mais aussi obtenu des résultats économiques meilleurs que ceux des partenaires grâce aux choix du plan de relance. Pourtant, si le rebond est réel et les mesures prises dans l'urgence justifiées, les orientations, sous la pression du patronat et des contribuables les plus riches, de limiter le rôle des services publics, ou encore de multiplier les allègements ou exonérations sous prétexte de préserver leur capacité d'investissement, est typiquement inspiré du modèle néolibéral mondialisé. Les contradictions ne manquent pas : l'investissement privé est en panne, l'Etat envisage un emprunt pour compenser ; la consommation n'a pas besoin de soutien est-il affirmé, mais le succès de la « prime à la casse » automobile démontre l'importance de stimuler la demande. La crise économique et sociale continue et le seul véritable redémarrage est celui de la finance « comme si de rien n'était », bonus inclus. Pendant que le niveau des « subprimes » rejoint celui d'avant la crise et que les cours de bourse s'enflamment, le danger est justement d'affirmer que les habitudes ont changé. Renoncer à réformer, c'est risquer que la crise rechute et que le chômage massif et de longue durée s'enracine.

Pour l'UNSA, la reprise économique est fragile. La crise sociale n'est pas terminée. Le gouvernement s'attend lui-même à l'aggravation du chômage. Pour ceux qui ne sont pas victimes de l'exclusion, les ménages les plus modestes n'ont pas d'autres recours que de s'endetter, toujours plus. Pour eux, la part absorbée par le logement et les dépenses contraintes (prélèvement obligatoires, assurances, remboursement d'emprunt, etc.), représente de 48 à 50 % de leur revenu. Ce sont ces réalités auxquelles sont confrontés les salariés. Une politique ciblant l'habitat social « durable » doit être menée. De même, des négociations salariales doivent aboutir afin que les 70% de salariés dans le voisinage du SMIC aient un revenu plus important. Faute de vouloir négocier sur le pouvoir d'achat, le gouvernement et le patronat prennent le risque de pérenniser le recours massif au crédit pour desserrer l'étau. Agir ainsi, c'est recréer les conditions d'une nouvelle crise, identique, mais aggravée par un taux de chômage nettement plus élevé. Pour l'UNSA, des mesures sociales en faveur des plus pauvres doivent être prises pour lutter contre les inégalités sociales qui s'aggravent.

L'UNSA réclame des mesures pour les chômeurs qui arrivent en fin d'indemnisation et qui ne percevront que l'allocation de solidarité. Des mesures d'accompagnement et un revenu de remplacement conséquent doivent leur permettre de retrouver un emploi et de ne pas basculer dans l'exclusion.

Voir, écouter les émissions de l'UNSA»: <http://www.unsa.org/?-Media-.html>

S'abonner gratuitement aux publications électroniques de l'UNSA

UNSA-Infos  
Bulletin UNSA Retraités - Infosite

<http://www.unsa.org/?page=inscription>

## ***De bons résultats d'élections professionnelles pour l'UNSA***

Lors des élections professionnelles qui se sont déroulées au sein de **Kéolis Aude**, la liste UNSA obtient 36,19% des suffrages exprimés, contre 63,81% pour la liste commune CGT, FO et CFDT. Faute de mention sur le procès verbal électoral, la répartition des voix est égalitaire entre ces organisations. Ainsi, chaque syndicat obtient environ 21%. Ils sont donc tous représentatifs, mais aucun n'a la capacité de signer un accord seul.

L'UNSA peut signer seule des accords d'entreprise. Le RSS UNSA devient donc délégué syndical.

Lors des élections professionnelles de l'entreprise **PPS (groupe Veolia-Airport)** qui compte un effectif de 138 salariés et relève de la convention collective « nettoyage et manutention sur les aéroports », l'UNSA devient la première organisation syndicale, avec 3 sièges sur 10 et un score de 26,15 %.

A noter que les organisations syndicales CFTC, FO & USAPIE n'ont pas réalisé les 10 % et ne sont, donc, plus représentatives au sein de PPS.

Lors des élections professionnelles au sein de la **caisse primaire d'assurance maladie d'Eure et Loire** où travaillent 355 salariés, l'UNSA obtient 58,13% des voix devant la liste commune CGT/FO et 5 élus en CE, ainsi que 6 délégués du personnel.

Lors des élections professionnelles qui se sont tenues au **casino Grand Cercle d'Aix les Bains (73)**, l'UNSA progresse à 47 % des voix (47 voix sur 100 suffrages exprimés) et fait jeu égal avec FO qui était jusque-là première.

Lors des élections au comité technique paritaire central du **CNED (Centre national d'enseignement à distance)**, l'UNSA-Éducation progresse de trois points en passant de 27,97 % à 30,91% (370 voix sur 1.197 suffrages exprimés) et obtient deux sièges.

Lors des élections professionnelles au sein des **transports urbains de Chambéry (73)**, l'UNSA, récemment implantée, recueille 15,68% des voix et obtient un siège en DP et en CE. Ce score place l'UNSA en deuxième position dans l'entreprise.

Les élections aux commissions administratives paritaires du **Conseil économique, social et environnemental** ont constitué une victoire de l'UNSA, pourtant récemment implantée. En catégorie C, l'UNSA obtient 38 voix sur 84 suffrages exprimés, soit 45,78%, et trois sièges sur 7. Sur l'ensemble des collègues, l'UNSA devance désormais FO.

## ***L'UNSA a participé à un colloque sur la santé***

Un colloque s'est tenu le 2 décembre au conseil régional d'Ile-de-France, au cours duquel les organisations syndicales (UNSA, CGT, CFDT, FO, CGC, CFTC) et la Mutualité ont confronté leurs analyses sur la situation de notre système de santé.

Deux tables rondes se sont déroulées. La première sur la problématique de l'accès aux soins, réunissait l'UNSA, la CFTC, la CGT et la Mutualité française.

Pour l'UNSA, François Joliclerc a rappelé nos positions pour garantir l'accès de tous à des soins de qualité. Cela passe, notamment, par la répartition des professionnels sur tout le territoire, la fin des dépassements d'honoraires, la remise en cause du paiement à l'acte.

La deuxième table ronde, à laquelle participait la CFDT, FO et la CFE-CGC, portait sur les questions de financement. On a noté l'analyse de la CFDT qui plaide pour le principe que la masse salariale ne soit pas le seul moteur des recettes de l'assurance maladie mais que l'ensemble des revenus y contribuent à due proportion. Elle a rappelé que, s'il faut revisiter l'ensemble des niches fiscales et sociales, il est injuste de ne le faire que pour les salariés en difficultés, stigmatisant ainsi la récente décision gouvernementale de taxer les indemnités journalières « accidents du travail ». L'UNSA ne peut qu'être d'accord avec cette analyse.

***Voir ou revoir « Expression directe » avec l'UNSA :***

<http://www.unsa.org/?Expression-directe-Novembre-2009.html>

## Situation des travailleurs sans papiers

### ***L'UNSA participe à une conférence de presse avec d'autres organisations***

Les organisations syndicales (UNSA, CFDT, CGT, FSU, Solidaires) ainsi que les associations (LDH, Cimade, Autremonde, Femmes Egalité, RESF, Droits devant) ont organisé une conférence de presse conjointe le jeudi 3 décembre 2009, appelant le gouvernement à débloquer la situation des travailleurs sans papiers. Les syndicats et associations considèrent que la nouvelle circulaire d'Éric Besson sur les travailleurs étrangers, bien qu'elle présente des avancées, reste floue et laisse une très large marge d'interprétation aux préfetures, dont l'arbitraire avait précisément été à l'origine de l'interpellation du Premier ministre le 1<sup>er</sup> octobre 2009.

L'UNSA, attachée à l'égalité de traitement des salariés, réaffirme sa volonté de « faire sortir » les salariés sans papiers, qui ont un travail déclaré, de la clandestinité. Pour nous, c'est une exigence du respect de la dignité de tous celles et ceux qui ont un travail déclaré mais qui vivent dans la peur permanente d'être contrôlés et expulsés.

## Confédération européenne des syndicats

### ***« Vous avez sauvé les banques, sauvez maintenant les travailleurs »***

L'UNSA a participé au Comité exécutif de la CES qui s'est réuni les 1er et 2 décembre à Bruxelles. Dans le droit fil du congrès de Séville (mai 2007) et de la Déclaration de Paris (mai 2009), le comité exécutif a décidé de passer à nouveau à l'offensive face à la crise économique et sociale. Une Euromanifestation sera organisée le 24 mars prochain, à Bruxelles, la veille du Sommet social européen et juste avant le Conseil européen des 26 et 27 mars qui rassemble tous les chefs d'Etat et de gouvernement des Etats membres. Le slogan de cette initiative importante devrait être : « Vous avez sauvé les banques, sauvez maintenant les travailleurs ».

#### **Trois revendications seront mises en avant :**

- 1) La réglementation des marchés financiers, la création d'une taxe sur les transactions financières et une plus grande progressivité de l'impôt ;
- 2) L'investissement pour l'emploi, la croissance verte, les jeunes et les salaires ; la lutte contre la précarité ;
- 3) L'investissement dans les services publics et la protection sociale ; l'affirmation de l'égalité et de la solidarité.

Il est demandé à tous les affiliés de faire pression sur leur gouvernement. D'autres initiatives seront prises durant les présidences du Conseil des ministres qui vont se succéder en 2010 : espagnole au 1er semestre et belge au second.

Le Comité exécutif a approuvé une déclaration appelant à la mobilisation l'année prochaine : 2010 a été déclarée « Année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale ». 16 % des Européens, soit près de 80 millions de personnes, sont exposés au risque de pauvreté et 31 millions de travailleurs ont un salaire de misère.

D'ailleurs, le comité exécutif a également adopté une résolution pour dire non au gel et aux réductions de salaire. Il est essentiel que les syndicats européens agissent ensemble pour contrer la concurrence salariale.

Le dialogue social est très difficile. Pour autant, la révision de l'accord sur le congé parental est acquise et la négociation se poursuit pour arracher un accord sur un marché du travail plus inclusif. D'autre part, le comité exécutif s'est prononcé pour promouvoir un compromis en faveur de la révision de la directive sur la protection de la maternité (travailleuses enceintes).

Enfin, le comité exécutif a décidé de tirer le meilleur parti du traité de Lisbonne, tout en soulignant les insuffisances.

A noter qu'un syndicaliste français (CGT), Joël Decaillon, a été élu secrétaire général adjoint de la CES.

Consultez le site «l'UNSA et l'Europe» sur la page d'accueil du site UNSA  
<http://europe.unsa.org/>

## ***L'UNSA à l'ONU dans le cadre de l'assemblée générale***

Une délégation intersyndicale composée par un représentant de l'UNSA, de la CFDT, de la CGT et de FO s'est rendue, à l'invitation du ministère des Affaires étrangères, du 10 au 13 novembre, à New York, dans le cadre de la 64ème session de l'assemblée générale des Nations Unies. Reçue par l'ambassadeur de la mission permanente française à l'ONU, la délégation a pu visiter le siège des Nations Unies, a participé à une séance du conseil de sécurité et a suivi une petite partie des débats de la séance plénière de cette assemblée générale. Ce déplacement a permis de mieux comprendre le fonctionnement de cette institution et de ces structures associées. La délégation a débattu avec des représentants de l'ONU, du rôle de cette institution durant la crise économique et financière ainsi que son implication dans la préservation des droits sociaux fondamentaux, du rôle de son face aux migrations. Pour conclure, la délégation a souhaité débattre de l'action de l'ONU dans la préparation du sommet de Copenhague.

## ***Le Conseil d'administration du BIT lance un appel***

### ***pour que la réponse à la crise économique mondiale soit centrée sur l'emploi***

Réunis à Genève, les membres tripartites du Conseil d'administration du Bureau International du Travail (BIT) ont conclu qu'un modèle de croissance économique plus équilibré ne doit pas perdre de vue la nécessité de s'attaquer de toute urgence au chômage, au sous-emploi et au creusement des inégalités de revenus. «Il est temps de mobiliser les mêmes efforts et de faire preuve de la même créativité politique pour créer des emplois et soutenir les entreprises que ceux qui ont été déployés pour sauver les banques et secourir le système financier», a déclaré le Directeur général du BIT, Juan Somavia.

Le Conseil considère qu'il est crucial pour la reprise et pour une croissance et un développement durables, que soit redonné du travail à ceux qui ont perdu leur emploi et de s'assurer que les millions de jeunes femmes et hommes qui arrivent sur le marché du travail chaque année prennent un bon départ dans leur vie professionnelle. Le Pacte mondial pour l'emploi, adopté par l'Organisation Internationale du Travail (OIT) en juin dernier, contient un dispositif stratégique de mesures pour contrer la crise immédiate et fixe un cap pour une reprise durable. Les premières réponses du système multilatéral, y compris les Nations Unies, le G20, le G8 sont jugées encourageantes.

D'autres part, le Conseil d'administration a examiné les faits nouveaux survenus au Myanmar en ce qui concerne le travail forcé et demandé la libération immédiate de toutes les personnes actuellement détenues en leur qualité de plaignantes ou de facilitatrices. Il a également approuvé le rapport du Comité de la liberté syndicale qui attire particulièrement l'attention sur les cas du Cambodge, du Guatemala et de la République de Corée.